

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une session d'inscriptions pour les sports et activités enfants et adultes se déroulera dans le gymnase de Baron le :

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
de 10H00 à 12H00



Les référents pour chacune des activités seront présents. Vous pourrez poser toutes vos questions et vous inscrire pour l'année 2018 / 2019.

AGENDA

(Pour l'agenda, pensez à donner vos infos en mairie avant le 20 du mois pour le mois suivant).

Dimanche 1^{er} juillet : brocante au stade municipal de Baron.

Dimanche 1^{er} juillet : A.A.E. - randonnée de Duvy à Séry par le Buisson de la Reine. Départ 8h30 place St Pierre Baron.

Vendredi 6 juillet : lecture d'histoires par des conteurs bénévoles de 17h30 à 18h15 dans le local d'animation.

Dimanche 15 juillet : A.A.E. - randonnée à Coucy-le-Château. Départ à préciser.

Association Baron Culture BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 17h00 à 19h00
Vendredi de 17h30 à 18h45
Samedi de 11h00 à 12h15

Venez vite faire le plein de livres pour les vacances :
notre fermeture estivale se fera le vendredi 13 juillet 2017 après la permanence.

**RÉOUVERTURE LE
VENDREDI 31 AOUT**

La municipalité tient à remercier les baronnais qui prennent soin d'entretenir les abords extérieurs de leur propriété rendant ainsi notre village plus attractif.

COMMUNIQUÉ DE VEOLIA

--- DISTRIBUTION DE BACS

Le service chargé du recyclage et de la valorisation des déchets nous fait savoir qu'il sera possible de se doter de poubelles plus petites uniquement si leur entreposage pose problème. Les Baronnais concernés devront se faire connaître en mairie.

Par ailleurs, un **nouveau planning de ramassage des ordures ménagères** avec une mini benne est mis en place **chaque lundi après-midi** dès maintenant pour les rues suivantes : Rue d'Enfer, Rue aux Fouarres, Rue du Cimetière, Impasse du Fond de Laval et Rue du Fond de Laval

COURSE CYCLISTE LES BOUCLES DE L'OISE

Ons-en-Bray ⇒ Le Plessis-Belleville

Une étape de ce tour passera à Baron le **Samedi 18 août** entre environ 17h00 et 18h30. Course venant de Borest et allant vers Montagny.

Naissance

Eden BELMAT, né le 8 juin à Meaux

L'ECHO DE BARON Ete 2018 - N° 47



www.mairiedebaron.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JUIN 2018

Etaient présents : Anne-Sophie SICARD, Brice de la BEDOYERE, Gérard KUSIAK, Annick UDA, Anne BERGER, Julien BOCQUILLON, Monique BOUCHU, Simone BRETON, Emmanuelle COURTINES, Frédéric DOURLIN.

Etaient excusés : Maïté BOYER, (représentée par Mme SICARD), Jérôme MIROUX (représenté par Mme UDA).
Etaient absents : Jean Eric AUDITEAU, Christian BAKER.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé.

La convention d'entretien du réseau d'éclairage public signée en 2014 avec la SICAE est arrivée à échéance. Après comparaison et au vu des prix du marché et de la bonne qualité des interventions de la SICAE, le conseil autorise le maire à signer un nouveau contrat avec ce prestataire.

La loi NOTRE donne compétence exclusive aux Communautés de communes dans le développement économique des communes dont elle perçoit les taxes. Un Pacte Financier et Fiscal Territorial de Solidarité entre la CCPV et ses communes membres est proposé par lequel la CCPV redistribuerait une partie de la croissance de cette fiscalité. Le conseil approuve l'instauration de ce pacte.

Dans le but d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection des données à caractère personnel (état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, etc.), l'ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités) propose de mutualiser son délégué à la protection des données pour un montant annuel de 590 € pour une durée de 3 ans renouvelable. Le conseil adopte cette proposition et autorise le maire à signer ce contrat d'accompagnement.

Les communes sont tenues de mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité et de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Program-mée (Ad'AP). Ainsi, la commune a élaboré son Ad'AP sur 9 ans. Le conseil autorise le maire à signer et déposer en préfecture cette demande d'agenda ainsi que de déposer les dossiers de demande de subvention pour pouvoir contribuer au financement de ces aménagements.

Le préfet ayant autorisé l'extension de l'exploitation de la carrière de Beaulieu-le-Neuf par

la SAMIN, la commune avait signé en 2006 une promesse de vente pour un montant de 15.000 € avec cette entreprise afin de lui céder une partie du CR N°4 qui traverse ladite carrière. Ce montant a été renégocié pour un montant de 58.000 €. Constatant la désaffectation de la partie du chemin rural N°4 et de la partie du chemin de Ducy traversant la carrière, le conseil décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces parties de chemins et autorise le maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Afin de faire accélérer les procédures de deux successions vacantes, le conseil autorise le maire à ester en justice pour la saisine de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (Les Domaines).

Veolia va prochainement réévaluer les réels besoins des baronnais pour la dotation de containers plus petits.

Fin de séance à 21h50.

La rentrée des classes a lieu le lundi 3 septembre

Les horaires de cours restent les mêmes que l'année passée. Les horaires de car sont affichés en mairie et aux écoles.

Comme l'année passée, un service de cantine à Versigny ainsi qu'une garde périscolaire à Baron sont maintenus avec une participation des familles selon le barème C.A.F.

L'ILEP organisera une session d'inscriptions pour le périscolaire à l'école de Baron le :

JEUDI 30 AOÛT DE 14H00 À 18H00

Les familles qui n'ont pas la possibilité d'être présentes à cette session peuvent contacter :

acm.baron@ilep-picardie.com.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Même si ce service est gratuit, il est impératif d'inscrire vos enfants (maternelle et primaire) aux transports scolaires :

<https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

Dès maintenant, vous pouvez inscrire vos enfants au **catéchisme de Baron** pour la rentrée prochaine. N'hésitez pas à contacter Olivier Marais au
06 66 53 78 91

Un défibrillateur, offert par le Rotary Club de Senlis, a été installé sur la façade de la mairie. Une session de formation sera prochainement organisée.

VACANCES D'ÉTÉ DATES DE FERMETURE DES COMMERCES ET SERVICES

Boulangerie : fermé du 30 juillet au 27 août inclus (*Dépôt de pain à l'épicerie Roussel*).

Boucherie : fermé du 6 août au 5 septembre inclus.

Cabinet de kinésithérapie : fermé du 17 juillet au 19 août inclus.

Cabinet de podologie : fermé du 4 au 21 août inclus.

Coiffeur mixte «Chez Florence» : fermé du 30 juillet au 20 août inclus.

Epicerie - Bar Roussel : ouvert comme d'habitude toute la semaine de 8h00 à 13h00 et de 16h30 à 20h00 - fermé les après-midis des jeudis, des dimanches et des jours fériés.

Infirmière : ouvert tout l'été.

Orthophoniste : fermé du 17 juillet au 19 août.

Pharmacie : Changement d'horaires du 30 juillet au 25 août (lundi 15h00 - 19h00, mardi à vendredi 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00, samedi 9h00 - 12h00).

Restaurant La Truite Vagabonde : ouvert tout l'été.

En juillet et août, la mairie et la poste fermeront les **mardis à 16h30** (au lieu de 19h00) : il n'y aura donc pas de permanence d'élus ce jour-là.

En août, la mairie et la poste seront fermées **tous les samedis**.